



Berne, le 19 février 2021

Newsletter de la KBOB

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer des dernières nouveautés relatives à la KBOB:

Directive du DFF concernant la vérification du prix dans le cadre des marchés publics de la Confédération

Cette directive précise l'ordonnance révisée du 12 février 2020 (art. 24 OMP, annexe 1) qui octroie à l'adjudicateur la possibilité de convenir avec le soumissionnaire d'un droit de consultation du calcul du prix, lorsque la libre concurrence fait défaut et que la valeur du marché atteint au moins un million de francs (hors TVA).

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet:

[Directive concernant la vérification du prix dans le cadre des marchés publics de la Confédération](#)

Conférence en ligne du 30 mars 2021 sur les achats publics durables

Êtes-vous, en qualité de service d'achat, intéressé par les marchés publics durables?

La législation révisée sur les marchés publics pose, pour les communes, les villes, les cantons et la Confédération, les bases d'une culture de l'adjudication, selon laquelle la concurrence est plus fortement axée sur la qualité. En se concentrant sur l'aspect de la durabilité, la conférence vise à contribuer à l'échange d'expériences entre les services d'achats par le biais de présentations et de forums, à les soutenir dans le développement des marchés publics durables, ainsi qu'à promouvoir la mise en œuvre harmonisée de la loi révisée sur les marchés publics en Suisse.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet:

[Conférence en ligne sur les marchés publics durables](#)

Projet TRIAS

Ce projet regroupe des représentants des trois échelons de l'État fédéral et a pour but d'élaborer un guide commun pour une mise en œuvre harmonisée du droit révisé des marchés publics.

Nous vous proposons de lire [la newsletter du projet TRIAS](#)

Podcasts de la KBOB sur la mise en œuvre de la loi révisée sur les marchés publics

Dans la perspective de la mise en œuvre de la loi révisée sur les marchés publics, la KBOB a produit des podcasts sur les quatre sujets suivants:

- «Le droit révisé des marchés publics: une nouvelle culture en matière d'adjudication»
- «Acquisition de prestations de mandataire et de travaux de construction»
- «Acquisition de prestations dans le domaine de la gestion des bâtiments»



- «Développement durable»

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet:

[Podcasts de la KBOB](#)

Notices de la CA et de la KBOB concernant le recours à des sous-traitants, les communautés de soumissionnaires et les références

Suite à la révision du droit des marchés publics, la notice concernant le recours à des sous-traitants a été mise à jour et les notices concernant les communautés de soumissionnaires et les références ont été élaborées.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet:

[Notice recours à des sous-traitants](#)

[Notice communautés de soumissionnaires](#)

[Notice références](#)

2020/1 Recommandation de la KBOB «Construction durable en bois»

Les constructions en bois modernes offrent un large éventail de possibilités architecturales et techniques. La recommandation présente l'état de la technique et expose des solutions pratiques réalisables. Le développement durable joue en la matière un rôle central.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet:

[2020/1 Recommandation «Construction durable en bois»](#)

2020/3 Recommandation de la KBOB «Construction en bois dans la stratégie immobilière»

Pour des raisons tant économiques qu'écologiques, la construction en bois peut constituer l'élément central d'une stratégie immobilière durable.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet:

[2020/3 Recommandation de la KBOB «Construction en bois dans la stratégie immobilière»](#)

2021/3 Recommandation de la KBOB «Achats durables dans la construction – partie infrastructure»

La recommandation montre de manière pratique les bases pour intégrer le développement durable selon la loi révisée sur les marchés publics dans les projets de bâtiments et les prestations de construction. Elle explique le contexte ainsi que les tenants et les aboutissants de l'évaluation et renvoie à des informations complémentaires.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet:

[2021/3 Recommandation de la KBOB «Achats durables dans la construction – partie infrastructure»](#)

Guide pour l'acquisition de prestations dans le domaine de la gestion des bâtiments avec son annexe 1

Le présent guide vise à montrer aux membres de la KBOB la marche à suivre pour lancer un appel d'offres portant sur des prestations dans le domaine de la gestion des bâtiments et déterminer l'adjudicataire, ainsi que la façon d'utiliser les documents de la KBOB pour que l'adjudication soit appropriée, autrement dit pour que le marché soit attribué à l'offre la plus avantageuse.

L'annexe 1 explique quels sont les critères d'adjudication adaptés, comment ceux-ci peuvent être sélectionnés par rapport à l'objet du marché, comment ils peuvent être démontrés et comment ils peuvent être évalués de manière transparente et compréhensible.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet:

[Guide pour l'acquisition de prestations dans le domaine de la gestion des bâtiments](#)

[Annexe 1: Critères d'adjudication – choix, application, pondération et évaluation](#)

Fiche d'information de la KBOB «Calcul des variations de prix pour les taxes de décharge»

La fiche d'information suivante décrit la base de calcul des variations de prix pour les taxes de décharge dans le secteur principal de la construction.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet:

[Fiche d'information de la KBOB «Calcul des variations de prix pour les taxes de décharge»](#)

Fiche d'information de la KBOB «Mise en œuvre des procédures d'adjudication lors de circonstances particulières dues à la pandémie»

La fiche d'information suivante vise à garantir un déroulement à la fois souple et efficace des procédures d'adjudication dans le cadre de la «situation particulière» induite par la pandémie de coronavirus (Covid-19).

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet:

[Fiche d'information de la KBOB «Mise en œuvre des procédures d'adjudication lors de circonstances particulières dues à la pandémie»](#)

Si vous souhaitez nous poser des questions ou nous faire part de vos suggestions ou de vos remarques à propos de notre newsletter, veuillez nous écrire à cette [adresse](#).

Avec nos meilleures salutations

KBOB

Fellerstrasse 21, 3003 Berne

Tél +41 58 465 50 63

kbob@bbl.admin.ch

www.kbob.admin.ch

Se [désinscrire](#) de la lettre d'information de la KBOB